

### Quiz : L'aménagement des espaces

**1. Dans une structure d'accueil collectif, l'aménagement de l'espace doit prioritairement :**

- a) Être esthétique et décoratif
- b) Répondre aux besoins de développement des enfants
- c) Faciliter uniquement la surveillance
- d) Maximiser le nombre d'enfants accueillis

**3. Un espace de motricité en collectivité doit comporter :**

- a) Uniquement des structures fixes et sécurisées
- b) Des modules adaptés à l'âge des enfants avec des zones de sécurité
- c) Le maximum d'équipements possible pour varier les activités
- d) Des jeux identiques à ceux d'un parc public

**5. Dans l'aménagement d'une salle de vie, les repères visuels pour les enfants servent à :**

- a) Décorer uniquement
- b) Structurer l'espace et favoriser l'autonomie
- c) Stimuler visuellement les enfants en permanence
- d) Remplacer la présence des adultes

**2. Pour favoriser l'autonomie des enfants de 2-3 ans, il est recommandé de :**

- a) Ranger tout le matériel hors de leur portée
- b) Mettre à disposition du matériel en libre accès à hauteur d'enfant
- c) Proposer uniquement des activités dirigées
- d) Limiter les déplacements dans l'espace

**4. L'aménagement d'un coin calme dans une section de moyens (12-24 mois) devrait inclure :**

- a) Des jeux sonores et lumineux
- b) Des coussins, tapis et quelques livres accessibles
- c) Un poste de télévision
- d) Des tables et des chaises pour activités dirigées

**6. La hauteur recommandée pour les tables d'activités des enfants de 3 ans est :**

- a) 40-45 cm
- b) 50-55 cm
- c) 60-65 cm
- d) 70-75 cm

**7. Pour l'aménagement d'un espace repas en collectivité, il est préférable de :**

- a) Privilégier un grand espace ouvert avec tous les enfants ensemble
- b) Créer des espaces séparés par âge avec un mobilier adapté
- c) Utiliser uniquement des chaises hautes pour tous les âges
- d) Installer des tables d'adultes avec rehausseurs

**9. L'aménagement d'un espace de change en collectivité doit comprendre :**

- a) Un point d'eau à proximité immédiate et du matériel accessible pour l'adulte
- b) Un espace ouvert pour surveiller tous les enfants simultanément
- c) Des meubles de rangement accessibles aux enfants
- d) Un espace isolé loin des autres activités

**8. Dans l'aménagement des espaces extérieurs d'une crèche, il est essentiel de prévoir :**

- a) Uniquement des structures de jeux fixes
- b) Des zones ombragées et des zones ensoleillées
- c) Un revêtement uniforme sur toute la surface
- d) Des jeux identiques à l'espace intérieur

**10. Pour favoriser le développement sensoriel des tout-petits (3-12 mois), l'aménagement idéal inclut :**

- a) Des espaces aux couleurs vives uniquement
- b) Des zones avec différentes textures, couleurs et stimulations adaptées
- c) Un environnement neutre sans stimulation
- d) Des jeux électroniques avec sons et lumières

**Réponses : 1-b, 2-b, 3-b, 4-b, 5-b, 6-a, 7-b, 8-b, 9-a, 10-b**

Ce questionnaire vous permet d'évaluer vos connaissances sur l'aménagement des espaces en structure d'accueil collectif, un élément fondamental pour créer un environnement adapté au développement et au bien-être des enfants.